

TRANSMIS LE 5/07/2023
REÇU LE 5/07/2023
AFFICHÉ LE
NOTIFIÉ LE 6/07/2023
PUBLIÉ LE 6/07/2023
"MÉMOIRE"

REPUBLIQUE FRANCAISE



2023/...

FRANCONVILLE-LA-GARENNE

Direction des Services Techniques
Service voirie - SB

ARRETE n° 23-352

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC « UN ETE A FRANCONVILLE » PLAINE DU 14 JUILLET INSTALLATION D'UN STAND CONFISEUR DU SAMEDI 8 JUILLET AU JEUDI 10 AOÛT 2023

Le Maire de la Commune de FRANCONVILLE-la-GARENNE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2211-1, L 2213-1 et L 2213-2.

VU la décision n° 21-233 en date du 17 juin 2021 fixant le tarif d'occupation du domaine public.

VU la demande présentée par le **Service Politique de la Ville** tendant à obtenir l'autorisation d'installer un stand confiseur dans le cadre de l'animation « Un été à Franconville »,

CONSIDERANT le droit de place pour l'occupation du domaine public, il convient de fixer le montant dû par la société **Envie Délicieuse**, représentée par Monsieur Khaled TALEB pour l'installation de sa confiserie, Plaine du 14 juillet.

ARRETE

ARTICLE 1 :

Est autorisé l'installation d'un stand confiseur, tenu par **Monsieur Khaled TALEB**, 22 rue Daviel 75013 PARIS, Plaine du 14 juillet du samedi 8 juillet au jeudi 10 août 2023 dans le cadre de l'animation « Un été à Franconville ».

ARTICLE 2 :

Monsieur Khaled TALEB, SIRET n° 505 313 148 00015, s'acquittera d'un droit de place d'un montant de **19.35 € x 23 jours** soit un total de **445.05 €** (quatre cent quarante-cinq euros et cinq centimes) pour la durée de l'occupation domaniale.

Le règlement du droit d'occupation pourra se faire selon les modalités de paiements suivantes avant le 8 juillet 2023 :

- En espèces, chèques (à l'ordre de **RR Loc Salles Stationnement EC**) ou carte de crédit en Régie recette de la Mairie, située 11, rue de la Station à Franconville-la-Garenne.
Contacter le 01 39 32 67 43 ou 01 39 32 67 12 pour convenir d'un rendez-vous.
- Par virement, (cf RIB joint), en précisant dans l'ordre du virement votre nom ou le nom de votre stand, « Marché nocturne » et le numéro de l'arrêté.

ARTICLE 3 :

Monsieur Khaled TALEB s'engage auprès de la Commune à être inscrit au Registre du Commerce et à fournir un extrait de K-bis, ainsi que toutes les autorisations inhérentes à l'exercice de son activité.

ARTICLE 4 :

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de Justice Administrative, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cet arrêté.

ARTICLE 5 :


Monsieur Le Maire, Madame la Directrice Générale des Services, Madame la Directrice des services Techniques, Monsieur le Commissaire Divisionnaire de la Police, Monsieur le Chef de Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée aux Services d'Incendie et de Secours de FRANCONVILLE-LA-GARENNE, Service Financier/Régie, **Service Politique de la Ville pour transmission à Monsieur Khaled TALEB**, Le Centre Technique Municipal, Service Communication de la Ville.

Fait en Mairie, le **VINGT SIX JUIN DEUX MILLE VINGT TROIS.**

Caractère Exécutoire
Par délégation du Maire
L'Adjoint au Maire

Par délégation du Maire
Franck GAILLARD
Conseiller Municipal
En charge de la Voirie




Jean-Marc Verbrugge
le 6 juillet 2023



Acte à classer**ARR23-352TECH**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-07-05T14-57-35.00 (MI246181387)**Identifiant unique de l'acte :**095-219502523-20230626-ARR23-352TECH-AR (Voir l'accusé de réception associé)**Objet de l'acte :** OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC "UN ÉTÉ À FRANCEVILLE"
PLAINE DU 14 JUILLET - INSTALLATION D'UN STAND CONFISSEUR
DU SAMEDI 8 JUILLET AU JEUDI 10 AOÛT 2023.**Date de décision :** 26/06/2023

Nature de l'acte : Actes réglementaires**Matière de l'acte :** 3. Domaine et patrimoine
3.5. Autres actes de gestion du domaine public
3.5.3. convention d'occupation**Identifiant unique de l'acte antérieur**
:

Acte : [ARR 23-352 TECH.PDF](#)**Multicanal :** Non**Groupe émetteur de l'acte :** DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 05/07/23 à 14:57

Par SADEQ Fatiha

Transmis

Date 05/07/23 à 14:57

Par SADEQ Fatiha

Accusé de réception

Date 05/07/23 à 15:02

